

Situation économique

propose, appuyé par l'honorable député de Bellechasse (M. Lambert):

Que le ministre de la Défense nationale (M. Danson) ordonne immédiatement une enquête afin de déterminer s'il est possible pour un Canadien francophone d'obtenir tout l'avancement mérité dans les cadres de l'Armée canadienne, même s'il est unilingue français.

M. l'Orateur: A l'ordre! La Chambre a entendu la motion de l'honorable député. En vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, cette motion requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

[Traduction]

RADIO-CANADA

L'OPPORTUNITÉ D'UNE AMENDE HONORABLE POUR AVOIR PORTÉ DES ACCUSATIONS DE PARTI-PRIS—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, je prends la parole aux termes de l'article 43 du Règlement pour présenter une motion. Les membres du parti libéral ont beau penser que Radio-Canada fait de la propagande séparatiste, d'après le rapport Boyle, les Canadiens estiment que si l'on peut accuser Radio-Canada de favoritisme, c'est plutôt à l'égard des libéraux. A la suite de ces révélations troublantes sur la folie de nos dirigeants, je propose, appuyé par le député de Joliette (M. La Salle):

Que la Chambre ordonne au gouvernement de présenter des excuses aux employés de Radio-Canada dont il a mis l'honnêteté en doute et de prendre des mesures immédiates pour mettre un terme au favoritisme politique à Radio-Canada en cessant d'exercer continuellement des pressions sur le réseau d'État pour qu'il diffuse sa doctrine.

M. l'Orateur: A l'ordre. La Chambre consent-elle à l'unanimité à ce que cette motion soit présentée?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

● (1410)

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

PROPOSITION D'ÉTUDE EN COMITÉ DES CAUSES DE L'EXODE DE CAPITAUX VERS LES ÉTATS-UNIS—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur l'Orateur, je prends la parole, aux termes de l'article 43 du Règlement, au sujet d'une affaire urgente. Je voudrais présenter ma motion par suite de rumeurs soutenues et inquiétantes selon lesquelles il y aurait un exode massif de capitaux privés et de placements de sociétés canadiennes vers les États-Unis notamment des millions de dollars que les Canadiens investissent dans l'immobilier en Floride, dans les domaines de la fabrication, des banques et ainsi de suite où une importante

[M. Matte.]

compagnie canadienne de fiducie a récemment acheté une grande entreprise bancaire et comme il y a d'innombrables autres exemples de capitaux canadiens investis aux États-Unis en raison du manque de confiance manifesté envers le gouvernement libéral de M. Trudeau et que, paraît-il, les hommes d'affaires américains incitent ouvertement les entreprises de Montréal et de Toronto à s'établir aux États-Unis, je voudrais proposer, appuyé par le député de Leeds (M. Cossitt):

Que la Chambre charge le comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques d'instituer immédiatement une enquête sur les capitaux canadiens investis aux États-Unis et de convoquer des hommes d'affaires pour discuter de cet exode massif de capitaux et expliquer pourquoi ils ne font plus confiance au Canada et au gouvernement libéral.

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

L'INVESTISSEMENT ÉTRANGER

LA PRÉTENDUE RÉUNION DU CABINET AU SUJET DE LA VENTE DE PONY SPORTING GOODS—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Tom Cossitt (Leeds): Monsieur l'Orateur, je prends la parole au sujet d'une affaire urgente touchant les renseignements qui me sont parvenus, comme quoi un comité spécial du cabinet, comprenant le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Chrétien), le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Gillespie), le ministre des Finances (M. Macdonald) et le président du Conseil du Trésor (M. Andras), allait se réunir demain pour étudier la loi sur l'examen de l'investissement étranger ainsi que les modifications qu'on pourrait y apporter pour en renforcer l'efficacité. Je propose donc, appuyé par le député de Winnipeg-Sud-Centre (M. McKenzie):

Que le premier ministre et le ministre de l'Industrie et du Commerce reconnaissent que la convocation soudaine de cette réunion spéciale s'explique surtout par le fait que le cabinet a récemment approuvé la vente de Pony Sporting Goods of Canada Limited à une société étrangère, transaction mettant en cause le sénateur Keith Davey, administrateur de la campagne libérale et Gordon Dryden, trésorier du parti libéral, et enfin qu'ils fassent savoir à la Chambre si le cabinet, pour des raisons évidentes, annulera immédiatement l'autorisation relative à cette vente et à l'avenir étudiera convenablement toutes les prises de contrôle par des intérêts étrangers au lieu de les laisser dans des dossiers fermés...

Des voix: Non, non!

M. Cossitt: Monsieur l'Orateur, il est très difficile de lire une motion quand les phoques savants ne cessent de crier.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député comprendra qu'on a été très indulgent envers lui lorsqu'il a présenté sa motion conformément à l'article 43 du Règlement.

M. Cossitt: Il ne reste plus que cinq mots.

... au lieu de les laisser dans des dossiers fermés pour renflouer financièrement d'éminents libéraux.

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.